



CMAE



UA



PNUE

Distr. générale
20 septembre 2021

Original : anglais
Anglais et français seulement

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Dix-huitième session

Segment ministériel

En ligne, 16 septembre 2021

Rapport du segment ministériel de la dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

I. Ouverture de la réunion

1. Le segment ministériel de la dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (la « Conférence ») s'est tenu en ligne le 16 septembre 2021.
2. Ont participé à la réunion des représentants des États membres de la Conférence, d'autres États, d'organisations régionales et sous-régionales africaines, d'organismes des Nations Unies, des secrétariats des diverses conventions sur l'environnement, de partenaires et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi que d'organisations de la société civile.
3. L'ouverture du segment ministériel a été présidée par la Présidente de la Conférence, Mme Barbara Creecy, Ministre sud-africaine de l'environnement, des forêts et de la pêche.
4. Le segment ministériel a été ouvert le jeudi 16 septembre 2021 à midi¹ par la Présidente.
5. Des déclarations liminaires ont été prononcées par Mme Creecy ; Mme Inger Andersen, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; et Mme Josefa Sacko, Commissaire en charge de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et du développement durable à la Commission de l'Union africaine, qui a prononcé l'ouverture officielle de la réunion.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

6. Les pays ci-après ont été élus par acclamation au Bureau pour la période 2021–2023 :

<i>Poste</i>	<i>Pays</i>	<i>Sous-région</i>
Président	Sénégal	Afrique de l'Ouest
Vice-Président et Rapporteur	Soudan	Afrique de l'Est
Vice-Président	Botswana	Afrique australe
Vice-Président	République démocratique du Congo	Afrique centrale
Vice-Président	Mauritanie	Afrique du Nord

7. Le nouveau Président, M. Abdou Karim Sall, Ministre sénégalais de l'environnement et du développement durable, a prononcé une déclaration inaugurale.

¹ Tous les horaires indiqués correspondent à l'heure de Nairobi (TU + 3).

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

8. Les représentants ont adopté l'ordre du jour de la réunion sur la base de l'ordre du jour provisoire paru sous la cote AMCEN/18(I)/1.
 1. Ouverture de la réunion.
 2. Questions d'organisation :
 - a) Élection du Bureau ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 3. Débat de haut niveau et déclarations ministérielles.
 4. Lancement de la plateforme en ligne du programme de relance vert pour l'Afrique.
 5. Examen du rapport du groupe d'experts :
 - a) Questions urgentes ;
 - b) Questions de procédure.
 6. Manifestations spéciales : cinquantième anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement et cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement.
 7. Textes issus de la première partie de la dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.
 8. Questions diverses.
 9. Clôture de la réunion.
9. Les représentants sont convenus de suivre le programme de travail figurant à l'annexe II de l'ordre du jour provisoire annoté (AMCEN/18(I)/1/Add.1).

III. Débat de haut niveau et déclarations ministérielles

10. Le Président a invité les représentants à faire des déclarations. Des déclarations ont été prononcées (dans l'ordre des interventions) par M. Beyene Russom, Ambassadeur de l'Érythrée au Kenya et doyen du corps diplomatique africain à Nairobi (déclaration distribuée uniquement) ; M. Eria Tamale, au nom de Mme Elizabeth Maruma Mrema, Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique ; M. Aziz Rabbah, Ministre marocain de l'énergie, des mines et de l'environnement ; Mme Samia Moualfi, Ministre algérienne de l'environnement ; M. Wombi Biyela Dilingi, Responsable de la recherche au Cabinet de la Vice-Premier Ministre et Ministre de l'environnement et du développement durable de la République démocratique du Congo, au nom de Mme Ève Bazaiba Masudi, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'environnement et du développement durable de la République démocratique du Congo ; M. Kamel Doukh, Ministre tunisien des affaires locales et de l'environnement ; M. Somanegre Nana, Coordonnateur technique au Secrétariat du Conseil national pour l'environnement et le développement durable au Ministère burkinabè de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique ; M. Rashid Hassan, Secrétaire général du Conseil supérieur du Soudan pour l'environnement et les ressources naturelles ; Mme Nancy Tembo, Ministre malawienne des forêts et des ressources naturelles ; M. Gobopang Duke Lefhoko, Haut-Commissaire du Botswana auprès du Kenya, au nom de Mme Pilda Kereng, Ministre botswanaise de l'environnement, de la conservation des ressources naturelles et du tourisme ; M. Foday Jaward, Ministre sierra-léonais de l'environnement ; Mme Yasmine Fouad, Ministre égyptienne de l'environnement ; M. Selemani Saidi Jafo, Ministre d'État au Cabinet de la Présidente (Union et affaires environnementales) de la République-Unie de Tanzanie ; M. Hassan Wasswa Galiwango, Haut-Commissaire de l'Ouganda auprès du Kenya, au nom de M. Sam Cheptoris, Ministre ougandais de l'eau et de l'environnement ; Mme Rose Muchiri, Ambassadrice et Représentante permanente du Kenya auprès du PNUE et de l'Office des Nations Unies à Nairobi, au nom de M. Keriako Tobiko, Ministre kenyan de l'environnement et des forêts ; Mme Baomiovotse Vahinala Raharinirina, Ministre malgache de l'environnement et du développement durable ; M. Pierre Hélé, Ministre camerounais de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable ; Mr. Kwame Ababio, Administrateur principal (hors classe) à l'Agence de développement de l'Union africaine ; et M. Ayman Cherkaoui, Facilitateur régional pour les grands groupes et parties prenantes de la Conférence.

IV. Lancement de la plateforme en ligne du programme de relance vert pour l'Afrique

11. Ce point a été présenté par M. Mohamed Atani, secrétariat de la Conférence, qui a présidé le débat. Des déclarations sur la question ont été faites par Mme Juliette Biao Koudenoukpo, Directrice du Bureau régional du PNUE pour l'Afrique ; Mme Creecy ; M. Al-Hamndou Dorsouma, Directeur par intérim du Département des changements climatiques et de la croissance verte à la Banque africaine de développement ; Mme Alice Ruhweza, Directrice régionale pour l'Afrique du Fonds mondial pour la nature ; et M. Jean-Paul Adam, Directeur de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles à la Commission économique pour l'Afrique.

12. M. Stuart Mangold, Conseiller politique principal auprès du Ministère sud-africain de l'environnement, des forêts et de la pêche, a fait un exposé sur le programme de relance vert pour l'Afrique et sa plateforme en ligne.

13. Le Président de la Conférence a officiellement lancé la plateforme en ligne du programme de relance vert pour l'Afrique.

V. Examen du rapport du groupe d'experts et questions connexes

14. Mme Thuli Khumalo, au nom de la Présidente de la réunion du groupe d'experts, Mme Nomfundo Tshabalala, Directrice générale du changement climatique et de la qualité de l'air au Ministère sud-africain de l'environnement, des forêts et de la pêche, a présenté un rapport sur la réunion du groupe d'experts de la dix-huitième session ordinaire de la Conférence, qui s'est tenue en ligne les 13 et 14 septembre 2021.

15. M. Jorge Laguna-Celis, Directeur du Bureau des affaires de gouvernance du PNUE, a fait un exposé sur les préparatifs de la reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du PNUE et ses réunions préparatoires.

16. M. Tanguy Gahouma, Président du Groupe africain de négociateurs sur les changements climatiques, a fait un exposé sur l'état des préparatifs de l'Afrique en vue de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), du 31 octobre au 12 novembre 2021.

17. M. Mike Ipanga, Président du Groupe africain de négociateurs sur la biodiversité, a fait un exposé sur l'état des préparatifs de l'Afrique en vue de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui doit se tenir en ligne à Kunming (Chine) du 11 au 15 octobre 2021, et sur les questions connexes.

VI. Manifestations spéciales : cinquantième anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement et cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement

18. Mme Biao Koudenoukpo a présenté et présidé le débat sur les manifestations spéciales visant à marquer le cinquantième anniversaire du PNUE et le cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement.

19. Des déclarations sur ces manifestations ont été faites par M. Laguna-Celis, au nom de la Directrice exécutive du PNUE ; et Mme Johanna Lissinger Peitz, Ambassadrice, secrétariat de la réunion « Stockholm+50 » et Conseillère principale auprès du Ministère suédois de l'environnement et de l'énergie. D'autres déclarations ont été faites par Mme Muchiri, M. Russom et M. Tobiko.

VII. Textes issus de la première partie de la dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

20. Le représentant du secrétariat a présenté le projet de document final ministériel et les messages clés de la première partie de la dix-huitième session de la CMAE.

21. Des déclarations ont été prononcées par Mme Siham Mourabit, Vice-Ambassadrice du Maroc au Kenya et Représentante permanente adjointe auprès du PNUE ; Mme Selma Malika Haddadi, Ambassadrice de l'Algérie au Kenya et Représentante permanente auprès du PNUE, au nom de

Mme Samia Moualfi, Ministre algérienne de l'environnement ; et M. Cheikh Ndiaye Sylla, Directeur de Cabinet du Ministre sénégalais de l'environnement et du développement durable.

22. Les ministres ont adopté par consensus le document final ministériel, y compris les messages clefs, issus de la première partie de la dix-huitième session de la Conférence, étant entendu qu'ils seraient finalisés par le secrétariat et publiés en anglais et en français dès que possible.

VIII. Questions diverses

23. Aucune autre question n'a été soulevée.

IX. Clôture de la réunion

24. Le Président a prononcé la clôture de la dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement le jeudi 16 septembre 2021 à 18 h 30.

Annexe I

Déclaration et messages stratégiques clefs à l'issue de la première partie de la dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement*

Nous, Ministres africains de l'environnement,

Réunis en ligne du 13 au 16 septembre 2021 à l'occasion de la première partie de la dix-huitième session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, sur le thème « Assurer le bien-être des populations et la durabilité environnementale en Afrique »,

Ayant délibéré sur les questions de procédure et les questions urgentes qui affectent les travaux de la Conférence,

Conscients que les questions de fond et les autres questions touchant à l'environnement sur le continent qui nécessitent des délibérations approfondies seront examinées lors de la reprise de la deuxième partie de la dix-huitième session de la Conférence, qui se tiendra en personne en 2022,

Déclarons ce qui suit :

1. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats de la dix-septième session de la Conférence, tenue à Durban (Afrique du Sud), du 11 au 15 novembre 2019, et de ceux de la huitième session extraordinaire de la Conférence, tenue virtuellement du 30 novembre au 4 décembre 2020 ;
2. Nous confirmons les recommandations formulées par le Bureau lors de ses réunions du 28 mai 2020 et des 26 et 27 mai 2021, notamment sur la nécessité de tenir la dix-huitième session de la Conférence en deux parties ;
3. Nous chargeons le Bureau de déterminer l'ordre du jour, le format et la date de la deuxième partie de la dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, qui se tiendra en personne ;
4. Concernant les travaux urgents de la Conférence, nous
 - a) exprimons notre profonde gratitude pour les contributions apportées pendant la période 2019-2021 par les membres sortants du Bureau, à savoir l'Afrique du Sud en sa qualité de Président, et la République démocratique du Congo, l'Algérie, le Soudan et le Sénégal en leur qualité de Vice-Présidents ; et
 - b) souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres, à savoir le Sénégal en tant que Président, et le Soudan, la Mauritanie, le Botswana et la République démocratique du Congo en tant que Vice-Présidents pour la période 2021-2023 ;
5. Concernant le Fonds général d'affectation spéciale de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, nous
 - a) exhortons les États membres à faire tout leur possible pour s'acquitter de leurs contributions au Fonds ;
 - b) encourageons tous les États membres à faire des annonces de contributions au Fonds à chaque session ordinaire de la Conférence, établir les calendriers de paiement utiles et s'engager à honorer leurs obligations ; et
 - c) encourageons également les États membres qui sont à même de verser une contribution supérieure à la contribution minimale annuelle au Fonds à le faire, pour permettre à la Conférence de remplir son mandat et d'intensifier ses travaux ;
6. Nous nous félicitons des résultats de l'atelier organisé par les grands groupes et les parties prenantes africains dans le cadre de leur contribution à la première partie de la dix-huitième session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, tenue en ligne le 10 septembre 2021 ;

* La version originale de la présente annexe n'a pas été revue par les services d'édition.

7. Nous apprécions les progrès réalisés par les États membres dans leurs efforts pour se remettre des impacts de la pandémie de COVID-19 et les encourageons à donner la priorité à l'instauration de mesures pour une relance verte et durable, susceptibles de déboucher sur des bénéfices réciproques et des avantages connexes pour la résilience sociale, économique et environnementale ;

8. Concernant le programme de relance vert pour l'Afrique, nous

a) saluons les efforts du groupe de travail et nous félicitons des progrès réalisés en vue de l'opérationnalisation du programme de relance vert pour l'Afrique, dont le lancement de sa plateforme en ligne et l'offre de l'Agence de développement de l'Union africaine d'héberger la plateforme ;

b) mettrons en place un comité de coordination pour superviser les aspects opérationnels du programme, qui sera composé de représentants des États membres, des organismes des Nations Unies, des organisations, des partenaires et d'autres parties prenantes ; et

c) nous engagerons dans des partenariats et procéderons à une mobilisation active de ressources auprès des États membres, des organisations, des partenaires et des autres parties prenantes, à l'appui de la mise en œuvre du programme ;

9. Concernant la position de l'Afrique relative à son engagement sur les questions de fond dans les réunions et les négociations mondiales en ligne, nous

a) plaiderons pour des négociations transparentes, inclusives et pleinement participatives, tenant compte des implications environnementales, économiques, politiques, sociales, stratégiques et juridiques à long terme ;

b) convenons que les négociations en ligne constituent, sous leur forme actuelle, s'agissant de traiter des questions de fond, toujours un défi pour la région africaine en raison des graves problèmes découlant de la fracture numérique, du décalage horaire et d'autres questions ayant trait aux engagements virtuels, qui ont empêché les États membres de se consulter et de participer pleinement de manière équitable ;

c) continuerons d'engager les secrétariats des différents accords et institutions multilatéraux sur l'environnement à identifier les meilleures options tendant à faciliter la pleine participation de l'Afrique ; et

d) convenons donc i) de continuer à participer à des réunions en ligne pour préserver l'élan imprimé ainsi que le partage d'informations, ii) de ne pas nous engager dans des négociations en ligne sur les questions de fond, iii) d'envisager une approche hybride combinant la participation en personne et en ligne, assortie de normes minimales et de critères clairs, en vue d'assurer une participation inclusive, transparente, égale, pleine et entière des pays africains, iv) d'encourager la reprise de tous les engagements en personne, dès que cela sera possible et pourra se faire de manière sûre, et v) d'encourager et d'aider les pays africains, dans la mesure du possible, à participer activement aux réunions en ligne ;

10. Concernant la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et la commémoration du cinquantième anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement, nous

a) saluons le travail du Groupe africain à Nairobi qui a continué de défendre les intérêts de l'Afrique au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et approuvons les messages politiques clés tels qu'ils figurent à l'**appendice 1** de la présente déclaration ;

b) demandons instamment que la reprise de la deuxième partie de la cinquième session de l'Assemblée se déroule en personne afin de permettre une participation pleine, inclusive et égale de tous les États membres et des parties prenantes concernées à l'examen des questions de fond nécessitant des négociations ;

c) nous félicitons de l'accession de l'Afrique à la présidence de la sixième session de l'Assemblée, et invitons les États membres africains intéressés à annoncer leur candidature avant le 15 octobre 2021 et, à cet égard, décidons de convoquer une session extraordinaire de la Conférence pour convenir des deux candidats africains à l'Assemblée avant février 2022 ;

d) prions le Groupe africain à Nairobi, au sein du Comité des représentants permanents, avec l'appui du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour l'environnement et compte tenu de la nécessité de limiter le nombre de résolutions, d'élaborer des projets de résolution parrainés par l'Afrique, notamment sur la relance verte, l'économie circulaire, la biodiversité et la santé ;

e) approuvons l'Algérie, qui représente l'Afrique au sein du Bureau du Comité des représentants permanents, pour diriger la facilitation des préparatifs en vue de la commémoration du cinquantième anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement ; et

f) appelons l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, lors de la reprise de sa cinquième session, à créer un comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer et de négocier un accord mondial juridiquement contraignant pour lutter contre la pollution par les déchets et les plastiques dans le milieu marin.

11. Concernant la participation de l'Afrique à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra du 31 octobre au 12 novembre 2021, nous

a) saluons le travail du Groupe africain de négociateurs sur les changements climatiques, qui a continué de défendre les intérêts de l'Afrique, et approuvons les messages politiques clés tels qu'ils figurent à l'**appendice II** de la présente déclaration ;

b) exprimons notre entière adhésion et notre plein appui à la République arabe d'Égypte, qui accueillera la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et prions toutes les institutions africaines de fournir à cet égard tout le soutien dont elle pourrait avoir besoin ;

c) soulignons l'importance de la vingt-sixième session à venir, s'agissant de se concentrer sur la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris ;

d) nous déclarons préoccupés par les restrictions discriminatoires et illogiques liées à la COVID-19, par les coûts élevés de traitement des visas imposés par le pays hôte de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), et par les difficultés d'hébergement, qui compromettent la participation effective des pays africains, et appelons le pays hôte à garantir des conditions adéquates, afin que toutes les Parties puissent participer sur un pied d'égalité à un processus inclusif et transparent mené par les Parties ; et

e) prenons note des progrès réalisés dans l'élaboration de la stratégie de l'Union africaine en matière de changement climatique et de son importance en tant que cadre général pour favoriser la cohérence dans la lutte contre les changements climatiques sur le continent, et recommandons sa finalisation avant la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), conformément à la décision du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique de juin 2021 ;

12. Concernant la participation de l'Afrique à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, nous

a) saluons le travail du Groupe africain de négociateurs sur la biodiversité, qui continue d'élaborer pour l'Afrique des positions communes sur les questions clés relatives à la biodiversité, notamment pour le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ;

b) continuerons de travailler avec d'autres nations à travers le monde, par l'intermédiaire du Groupe africain de négociateurs, pour arriver à un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui soit robuste, ambitieux, équilibré et transformateur, et qui prenne en compte les intérêts de la région Afrique ;

c) continuerons de défendre les positions communes de l'Afrique sur les questions clés, telles qu'elles figurent à l'**appendice III** de la présente déclaration, notamment les moyens de mise en œuvre, la mobilisation des ressources avec, entre autres, la création d'un fonds spécial pour la biodiversité, le relèvement des niveaux d'ambition, les liens réciproques entre biodiversité et santé humaine, la participation des communautés locales, l'accès aux ressources et le partage des avantages, ainsi que le principe des responsabilités communes mais différenciées ;

d) continuerons d'apporter un soutien pour permettre la poursuite des travaux du Groupe de négociateurs, et

e) continuerons de tirer profit des forums africains pertinents pour délibérer sur la position commune africaine concernant le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, y compris le prochain Congrès africain sur les aires protégées (APAC), qui sera accueilli par le Rwanda en mars 2022.

Appendice I

Messages politiques clés à l'occasion de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de la commémoration du cinquantième anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Nous, Ministres africains de l'environnement,

1. Nous prenons note des résultats de la première partie de la cinquième session de l'Assemblée, qui s'est déroulée en ligne les 22 et 23 février 2021 pour traiter les questions urgentes et de procédure ;
2. Nous exhortons les États membres à participer activement et à représenter la région Afrique à la reprise de la cinquième session de l'Assemblée, qui se tiendra à Nairobi du 28 février au 2 mars 2022 ;
3. Nous prions le Groupe africain à Nairobi, au sein du Comité des représentants permanents, de participer à la mise au point du projet de déclaration ministérielle, compte tenu, entre autres, des moyens de mise en œuvre et des Principes de Rio et, en particulier, du principe des responsabilités communes mais différenciées. ;
4. Nous convenons que le Groupe africain à Nairobi, au sein du Comité des représentants permanents, nécessite davantage de temps pour se consulter et parvenir à un consensus sur le candidat à la présidence et le Bureau de la sixième session de l'Assemblée ;
5. Nous nous félicitons de l'accession de l'Afrique à la présidence de la sixième session de l'Assemblée et nous convenons que le Groupe africain à Nairobi nécessite davantage de temps pour se consulter et parvenir à un consensus sur le candidat à la présidence et le Bureau de la sixième session de l'Assemblée, et nous invitons les États membres africains intéressés à annoncer leur candidature avant le 15 octobre 2021 pour favoriser la tenue de consultations et parvenir à un consensus et, à cet égard, décidons de convoquer une session extraordinaire de la Conférence pour convenir des deux candidats africains à l'Assemblée avant février 2022 ;
6. Nous notons que l'Afrique sera représentée au sein du Bureau de la sixième session par deux pays africains, dont le Sénégal, qui assure la présidence de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement ;
7. Nous notons également les circonstances particulières et les contraintes de temps dans lesquelles la région Afrique est censée désigner ses membres siégeant au Bureau de la sixième session de l'Assemblée, à savoir la préparation et la présidence de la session extraordinaire de l'Assemblée consacrée à la commémoration du cinquantième anniversaire du PNUE, qui se tiendra en mars 2022, immédiatement après la reprise de la cinquième session de l'Assemblée ;
8. Nous préconisons que la région Afrique assure la présidence de la sixième session de l'Assemblée dans son intégralité ;
9. Nous prenons note du processus inscrit dans la résolution 73/333 de l'Assemblée générale des Nations Unies et demandons que son résultat soit axé sur la garantie des moyens de mise en œuvre et le renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de son siège à Nairobi, conformément au paragraphe 88 g) du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » ;
10. Nous nous efforcerons d'arriver à un nouvel accord mondial juridiquement contraignant sur la lutte contre la pollution par les déchets et les plastiques dans le milieu marin prévoyant une approche globale pour traiter du cycle de vie complet des plastiques, de la production et conception à la prévention et la gestion des déchets, tout en assurant la cohérence et la coordination des activités menées par les instruments régionaux et internationaux existants, et créerons une structure d'appui pour sa mise en œuvre dans les pays en développement, compte tenu de l'écart entre les pays en développement et les pays développés en termes de connaissances scientifiques, de capacités, d'avancées technologiques, de soutien technique et financier dans la lutte contre la pollution par les déchets et les plastiques dans le milieu marin ;
11. Nous soutenons le projet de résolution sur la pollution par les déchets et les plastiques dans le milieu marin, présenté par le Rwanda et appuyé par d'autres pays ;

12. Nous convenons d'établir une approche régionale africaine commune concernant l'engagement sur l'avant-projet de résolution relative à la pollution par les déchets et les plastiques dans le milieu marin ;

13. Concernant la commémoration du cinquantième anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement, nous

a) prenons note de la session extraordinaire qui se tiendra les 3 et 4 mars 2022 pour commémorer la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement ;

b) saluons le rôle clef joué par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en tant que principale autorité mondiale en matière d'environnement, dans la promotion et l'accélération des actions visant à protéger l'environnement et les ressources naturelles ;

c) nous engagerons dans des activités aux niveaux national, régional et mondial, afin de sensibiliser à la nécessité de mener à l'avenir des actions plus ambitieuses pour protéger la nature et lutter contre la pollution, la dégradation des sols et les changements climatiques sous toutes leurs formes ;

d) appelons au choix d'un thème pour la commémoration qui soit axé sur la mise en œuvre et le renforcement de la fonction du siège de l'ONU à Nairobi (Kenya) ;

e) exhortons les États membres à organiser, au niveau national, des activités au titre de cette commémoration ;

f) reconnaissons le rôle important que jouent les femmes, les jeunes et les communautés vulnérables dans la résolution des problèmes environnementaux en Afrique ; et

g) prenons note de la réunion internationale « Stockholm+50 », et du fait que cette manifestation et la commémoration du cinquantième anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement devraient se renforcer réciproquement.

Appendice II

Messages clés sur les changements climatiques

Nous, Ministres africains de l'environnement,

1. Nous prenons acte des conclusions de la communauté scientifique internationale, notamment du récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui concerne les éléments scientifiques du changement climatique et appelle à une action ambitieuse et urgente de tous pour faire face aux changements climatiques, et soulignons les conclusions reconnaissant les besoins spécifiques et la situation particulière de l'Afrique, qui contribuent à la vulnérabilité des pays africains face aux changements climatiques ;
2. Nous constatons que la pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur la santé et l'économie de l'Afrique, affectant les marchés déjà très volatils, contractant le PIB du continent jusqu'à 3,4 % avec une perte qui se situerait entre 173,1 et 236,7 milliards de dollars en 2020–2021, exacerbant ainsi la crise de la dette et les effets néfastes des changements climatiques et réduisant la capacité des pays africains à s'adapter à ces changements ;
3. Nous réaffirmons notre volonté de garantir une approche multilatérale efficace pour faire face aux changements climatiques par le biais de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, son Protocole de Kyoto et son Accord de Paris, et réitérons notre attachement à les mettre en œuvre conformément aux principes et dispositions de la Convention, tout en mettant l'accent sur l'accès équitable au développement durable et l'éradication de la pauvreté et la reconnaissance des besoins spécifiques et des circonstances particulières des pays africains par la Conférence des Parties servant de réunion des Parties à l'Accord de Paris ;
4. Nous réaffirmons l'engagement des pays africains à mettre en œuvre l'Accord de Paris, conformément à ses articles 2 et 3, en communicant et en poursuivant la mise en œuvre de contributions déterminées au niveau national (CDN) qui soient ambitieuses et qui comprennent des mesures d'atténuation et d'adaptation ainsi que des moyens de mise en œuvre, compte tenu des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives des Parties, tout en reconnaissant les circonstances particulières de l'Afrique, et soulignons qu'il importe de respecter la prise en charge par les pays de leur espace politique dans tous les aspects des questions relatives aux changements climatiques ;
5. Nous insistons sur l'importance d'une mise en œuvre équitable, efficace et rapide de la Convention et son Accord de Paris, ainsi que sur le lien qui existe entre les actions des pays en développement et le soutien qui leur est apporté, et sur le fait que les pays développés doivent prendre l'initiative en matière d'action climatique et assurer aux pays en développement un appui prévisible, durable et suffisant ;
6. Nous sommes préoccupés par les impacts négatifs actuels et futurs des changements climatiques sur le continent africain, présentement observés dans les pays africains et dont la science confirme qu'ils gagneront en fréquence et en gravité ; nous sommes également préoccupés par les nouvelles politiques et réglementations liées au climat qui ne sont pas conformes aux principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives de la Convention et de son Accord de Paris, et qui ne tiennent pas compte des circonstances particulières de l'Afrique, de ses besoins et des défis que pose le développement ainsi que de leur incidence prévue sur les pays africains s'agissant de l'accès au financement climatique, du commerce extérieur africain, de l'utilisation par l'Afrique de ses ressources naturelles, entraînant par là des conséquences sociales et économiques négatives pour les pays africains et pour nos communautés africaine ;
7. Nous soulignons que l'adaptation est une priorité essentielle pour le continent africain et, à cet égard, nous insistons sur la nécessité d'approfondir la planification et la mise en œuvre de l'adaptation dans le contexte de la Convention et de l'Accord de Paris pour faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux événements à évolution lente. Nous demandons à toutes les Parties de parvenir en temps utile à un accord sur la mise en œuvre de l'article 7 de l'Accord de Paris, y compris sur l'objectif global de l'adaptation, les besoins en la matière et les coûts y afférents, et la reconnaissance des contributions apportées par les pays africains à l'aide de leurs propres budgets, et nous engageons les pays africains à faire part de leurs besoins, lacunes, plans, efforts et actions en matière d'adaptation ;

8. Nous soulignons l'importance de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) qui se tiendra à Glasgow et qui doit notamment aboutir à un résultat sur l'adaptation qui permettra d'avancer concrètement, y compris de lancer un programme de travail officiel visant à rendre opérationnel l'objectif global d'adaptation défini par le Centre mondial pour l'adaptation ;

9. Nous soulignons la nécessité d'accroître la capacité d'adaptation et la résilience de la population africaine aux effets néfastes des changements climatiques d'au moins 50 % d'ici 2030 et d'au moins 90 % d'ici 2050. À cet égard, l'accent serait mis sur les personnes et les communautés les plus vulnérables ; la santé et le bien-être ; la sécurité alimentaire et hydrique ; les infrastructures et l'environnement bâti ; et les écosystèmes et les services écosystémiques ;

10. Nous notons que, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), même une nette intensification des mesures ne permettra pas d'éviter et atténuer toutes les pertes et tous les dommages causés par les effets des changements climatiques et que, d'ici 2030, le coût économique de ces pertes et de ces dommages devrait se situer entre 290 et 580 milliards de dollars pour les pays en développement à travers l'Afrique qui, étant le continent le plus exposé aux effets des changements climatiques, subit déjà des pertes et des dommages dont l'ampleur et la fréquence ne cessent d'augmenter ;

11. Nous soulignons la nécessité de conclure, à l'issue de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, un engagement ambitieux concernant les pertes et les dommages et demandons en outre à la Conférence des Parties de donner des orientations sur ces questions, y compris en adoptant une décision qui rende opérationnel le Réseau de Santiago, dans le cadre d'une structure institutionnelle réaliste, pour éviter et réduire les pertes et les dommages, et y remédier, et faire en sorte que les pays africains et les personnes et les communautés vulnérables reçoivent rapidement l'assistance et les services techniques dont ils ont besoin pour éviter et réduire ces pertes et ces dommages, et y remédier, notamment en mobilisant une action et un soutien pour répondre aux besoins des pays africains dans ce domaine ;

12. Nous soulignons en outre la nécessité pour les pays développés Parties de prendre l'initiative dans la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) ainsi que dans les modalités du soutien à la mise en œuvre des CDN de l'Afrique et de veiller à ce qu'elles soient justes, progressives et ambitieuses, et nous appelons l'attention sur le déficit de financement à cette fin, évalué à 3 000 milliards de dollars, en insistant sur l'importance d'un financement climatique et d'un transfert de technologies renforcés, prévisibles, additionnels et durables pour assurer la mise en œuvre effective de l'ensemble des CDN, et nous soulignons en outre qu'il importe de veiller à ce que le soutien fourni aux pays africains n'impose pas une charge supplémentaire à ces pays et aux générations futures, notamment en alourdissant le fardeau de la dette ;

13. Nous soulignons que la réalisation effective et complète des objectifs de l'Accord de Paris dépend du respect des obligations contractées avant 2020 au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de son Protocole de Kyoto et nous exhortons les pays développés Parties à honorer leurs engagements concernant les objectifs d'atténuation et de financement d'avant 2020, qui n'ont toujours pas été atteints, et nous exprimons notre inquiétude face aux tentatives faites pour reporter les responsabilités d'avant 2020 et en faire peser la charge sur les pays en développement ;

14. Nous soulignons en outre qu'en gage de l'ambition et du progrès recherchés nous devons engager la discussion sur la définition d'un nouvel objectif collectif et quantifié de mobilisation d'ici 2025 en partant d'un plancher de 100 milliards de dollars par an, qui proviendraient de sources publiques et privées, en tenant compte des besoins et des priorités des pays en développement. Comme point de départ d'un nouvel objectif de mobilisation d'un financement climatique pour l'après-2025, les pays développés devraient s'engager à mobiliser conjointement au moins 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2030, dont 50 % pour l'atténuation et 50 % pour l'adaptation, dont un pourcentage conséquent sous la forme de subventions, à partir d'un plancher de 100 milliards de dollars, en tenant compte des besoins et priorités des pays en développement et en particulier de la situation spéciale de l'Afrique, en notant que cet objectif dépasse les obligations faites aux pays développés de fournir un financement pour le climat au titre de la Convention-cadre ;

15. Nous soulignons qu'une juste transition doit accompagner les efforts pour faire concorder les flux financiers avec l'objectif poursuivi et nous soulignons aussi l'opportunité pour les pays africains d'augmenter leurs investissements en faveur du climat dans le cadre de la transition mondiale vers des économies à faibles émissions et résilientes au climat. Nous engageons vivement le Centre mondial pour l'adaptation à faire en sorte que l'objectif visé à l'article 2, paragraphe 1, alinéa c) de l'Accord de Paris soit poursuivi d'une manière qui tienne compte des différences de circonstances et de capacités nationales afin de permettre aux pays en développement de tenir le cap vers un développement à faibles émissions et résilient au climat tout en persévérant dans la voie du développement économique et social. Nous appelons en outre à une mise en œuvre harmonisée, efficace, effective, juste et équitable de l'article 2.1.c, sous-tendue par une compréhension commune et des directives claires concernant sa mise en œuvre émanant des Parties, des entités opérationnelles du mécanisme de financement, des institutions financières internationales et d'autres acteurs du secteur financier. Nous demandons en outre au Groupe africain de négociateurs de définir une approche régionale et un cadre d'orientation pour faciliter la mise en concordance des flux financiers avec la transition vers un développement à faibles émissions et résilient au climat, notamment pour assurer la disponibilité de ressources visant à financer une juste transition, y compris le transfert, le développement et la diffusion de technologies, ainsi que le renforcement des capacités et l'éducation, la sensibilisation et la formation du public ;

16. Nous demandons instamment qu'il soit envisagé de recourir à l'article 6 de l'Accord de Paris pour rehausser le niveau des ambitions en matière d'atténuation et d'adaptation et aider à couvrir le coût de l'adaptation des pays en développement et nous soulignons que toutes les approches, fondées ou non sur les marchés, doivent protéger l'intégrité de l'environnement, éviter les doubles emplois et un double comptage, et favoriser une répartition et une intégration régionales équitables, et nous soulignons qu'il importe de veiller à ce qu'il n'existe aucune discrimination entre les nouveaux mécanismes du marché, en particulier envers les approches coopératives (article 6, paragraphe 2, de l'Accord de Paris), et à ce que tous les mécanismes du marché fournissent des financements pour l'adaptation, principalement par le biais du Fonds pour l'adaptation ;

17. Nous saluons le travail mené dans le cadre de l'Initiative pour l'adaptation en Afrique (IAA), de l'initiative pour l'Adaptation de l'agriculture africaine (AAA), de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER) et des Commissions climatiques africaines (Commission climat pour le bassin du Congo, Commission climat pour le Sahel et Commission climat des États insulaires africains), qui coordonnent la riposte de l'Afrique aux changements climatiques, et nous demandons un soutien supplémentaire pour intensifier la concrétisation de ces initiatives ;

18. Nous saluons l'initiative du Gouvernement égyptien tendant à promouvoir une approche cohérente pour faire face aux changements climatiques, à l'appauvrissement de la biodiversité, et à la dégradation des terres et des écosystèmes. Nous soulignons la nécessité de renforcer les synergies au niveau international et entre les trois conventions environnementales de Rio (changements climatiques, biodiversité et lutte contre la désertification), ainsi que la nécessité de soutenir et promouvoir cette initiative s'il y a lieu et en tenant compte de la situation des différents pays et organisations ;

19. Nous soulignons l'importance de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement, pour la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris, et nous soulignons l'importance d'un équilibre tant dans son organisation que dans ses résultats, lesquels devront refléter ses trois objectifs, qui sont interdépendants et qui sont des aspects également importants des ambitions en matière d'atténuation, d'adaptation et de moyens de mise en œuvre, et nous confirmons notre volonté de travailler avec le Royaume-Uni, qui assurera la présidence de la session, afin d'assurer une issue constructive, juste et équitable de ses travaux ;

20. Nous accueillons avec plaisir l'offre de la République arabe d'Égypte d'accueillir la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) et exprimons notre entière détermination à travailler avec l'Égypte et à la soutenir dans cette tâche, et nous prions toutes les institutions africaines de lui apporter tout le soutien nécessaire à cet égard ;

21. Nous accueillons avec satisfaction le soutien fourni par nos partenaires sur le continent, notamment la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement et, au niveau international, par la République fédérale d'Allemagne notamment, pour renforcer le rôle de l'Afrique dans l'action mondiale de lutte contre les changements climatiques ;

22. Enfin, nous reconnaissons et saluons les travaux accomplis par le Groupe africain de négociateurs dans le contexte des négociations au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatique (CCNUCC) pour promouvoir les intérêts de l'Afrique, ainsi que le rôle joué par les membres africains du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'adaptation et d'autres organes relevant de la Convention-cadre. Nous reconnaissons et saluons également le leadership de la République du Gabon ainsi que l'excellent travail accompli par le Président du Groupe africain et la diligence dont il a fait preuve à la tête du Groupe au cours des deux années écoulées.

Appendice III

Messages clés sur la biodiversité

1. La biodiversité et les services écosystémiques sont essentiels pour les populations africaines sur les plans économique, social et culturel, contribuant à leur alimentation, à leur approvisionnement en eau et en énergie, à leur santé et à des moyens de subsistance sûrs, et ils représentent un atout stratégique pour le développement à long terme du continent et la réalisation des objectifs de développement durable.
2. L'intégration des objectifs de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable dans le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 est donc cruciale pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, afin d'améliorer le bien-être des populations et les bienfaits du développement en Afrique.
3. Nous saluons les progrès des travaux accomplis par le Groupe africain de négociateurs sur la biodiversité aux fins de l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, qui sera soumis pour adoption à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.
4. Nous rappelons la décision 14/8, par laquelle la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement a créé le Groupe africain de négociateurs sur la biodiversité pour exprimer les points de vue, priorités et positions communes de l'Afrique lors de toutes les négociations du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et lors de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra à Kunming (Chine) en octobre 2020 ; et nous reconnaissons que nous n'avons pas à ce jour défini une position africaine claire sur la proposition visant à protéger 30 % des zones terrestres et marines de la planète d'ici 2030, principalement en raison d'un manque de clarté quant aux moyens d'appuyer la mise en œuvre. Toutefois, nous estimons qu'une approche holistique de la conservation et de la gestion durable de toutes les ressources en terres et en eau, fondée sur une approche écosystémique et participative, est cruciale pour assurer la conservation, la restauration et l'utilisation rationnelle et durable de la biodiversité au profit de tous en vue d'un monde écologiquement, socialement et économiquement juste et durable d'ici 2050.
5. Nous réaffirmons les décisions prises par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement à sa dix-septième session ordinaire, qui s'est tenue à Durban, en 2019, et par le Sommet sur la biodiversité en Afrique, qui s'est tenu à Charm el-Cheikh, en 2018, en soulignant le besoin critique de ressources financières adéquates, de l'accès à la technologie et d'un renforcement des capacités à la hauteur du niveau d'ambition du nouveau Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
6. Nous constatons avec une vive inquiétude que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir un impact sur nos économies et d'entraver les efforts que nous faisons pour mener à bien notre programme de développement et, par conséquent, nous accueillons favorablement le programme de relance vert pour l'Afrique afin de soutenir durablement le redressement du continent face aux effets socio-économiques et environnementaux dévastateurs de la pandémie.
7. Nous rendons hommage à la République arabe d'Égypte pour le leadership dont elle a fait preuve dans le cadre de sa présidence de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et les efforts qu'elle a déployés pour faire avancer les discussions en cours sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
8. Nous sommes conscients que le Bureau de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a adopté, compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie, une décision de principe concernant la négociation du cadre mondial de la biodiversité sans pour autant créer un précédent pour l'organisation de réunions semblables au titre de la Convention à l'avenir.

9. Nous réitérons donc qu'il convient de ne prendre aucune décision définitive au cours des négociations virtuelles se déroulant dans le cadre de la Convention tant que les réunions intersessions en présentiel, qui sont indispensables, n'auront pas repris, étant donné que les Parties ne sont pas toutes en mesure de participer aux travaux en ligne en raison, entre autres, de la faible capacité de leur infrastructure Internet ou du décalage horaire.

10. Nous notons que l'intégration est un outil essentiel pour débloquer le volume nécessaire des capitaux qu'il faut investir dans la biodiversité africaine. Nous devons, par conséquent, accorder collectivement plus d'attention à l'intégration et renforcer les capacités disponibles pour défendre la biodiversité.

11. Nous maintenons que l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe doivent reposer sur une approche écosystémique, car nous estimons que seule une démarche holistique s'appuyant sur la biodiversité et les fonctions et services des écosystèmes peut permettre de gérer les risques d'impacts et de catastrophes liés au climat, tout en contribuant à la conservation de la biodiversité et à la restauration des terres dégradées.

12. Nous nous félicitons de l'inclusion d'un objectif spécialement consacré à la biosécurité dans le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, compte tenu de la pertinence du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, de son plan de mise en œuvre et de son plan de renforcement des capacités pour la réalisation des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

13. Nous saluons la reconnaissance du rôle de l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques dans la fourniture de bienfaits essentiels tels que la nutrition et la sécurité alimentaire, et la fourniture de médicaments et de moyens de subsistance, en particulier pour les plus vulnérables. Nous continuerons d'explorer les moyens de faire en sorte que la promotion d'une économie de la biodiversité puisse servir de levier économique pour surmonter les facteurs responsables de l'érosion de la diversité biologique tout en soutenant les moyens de subsistance durables, les entreprises et l'économie au sens large en créant des entreprises spécialisées dans la biodiversité afin de promouvoir des sociétés commerciales et des emplois basés sur la biodiversité qui soient compétitives sur le plan international.

14. Nous réaffirmons que la restauration des écosystèmes est primordiale pour l'Afrique et nous croyons fermement que le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 devrait mettre davantage l'accent sur la restauration et sur une gestion participative, intégrée et durable de tous les écosystèmes.

15. Nous demandons instamment à toutes les Parties à la Convention de réduire, atténuer ou inverser les facteurs directs de la dégradation des terres et des écosystèmes ; d'inclure la restauration des terres et des écosystèmes dans les politiques, plans et programmes sectoriels pertinents ; d'identifier et de mener des actions ciblées pour réaliser les engagements et objectifs convenus concernant la restauration des écosystèmes ; et de faire connaître les efforts de restauration des écosystèmes, leurs résultats et leurs bienfaits, afin d'accroître et de promouvoir le soutien et la participation active du public.

16. Nous sommes conscients du rôle des peuples autochtones et des communautés locales, des femmes et des jeunes dans l'utilisation, la gestion et la conservation de la biodiversité en Afrique et du fait que leur inclusion dans le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 est essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable comme pour progresser dans l'égalité des droits.

17. Nous réitérons que l'exploitation des actifs naturels de l'Afrique, y compris de ses ressources génétiques et des informations connexes sous forme de séquences numériques, ainsi que des savoirs traditionnels, doit aboutir à un partage des avantages monétaires et non monétaires suffisant pour rendre l'utilisation durable de la biodiversité plus attractive que son exploitation non durable, assurant ainsi de bons résultats en matière de conservation et que le cadre mondial de la biodiversité doit, par conséquent, contenir une solution pour le partage des avantages tirés de l'utilisation des informations obtenues sous forme de séquences numériques.

18. Nous demandons que le nouveau Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 continue d'être subordonné à la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité.

19. Nous engageons vivement la communauté internationale à mettre en place, dans le cadre d'un nouvel accord ambitieux et transformateur pour l'homme et la nature, un mécanisme mondial et multilatéral de partage des avantages qui permettra de faire bénéficier de manière adéquate les gardiens de la biodiversité afin d'en assurer la conservation et l'utilisation durable. Ce mécanisme aura un rôle critique à jouer dans la réalisation du troisième objectif de la Convention et dans la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des interventions en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.

20. Nous rappelons le rôle essentiel du développement et du transfert de technologies pour soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et préconisons vivement qu'ils incluent la mise à jour des évaluations des besoins en matière de technologies, la fourniture d'un soutien pour assurer la prise en compte des résultats de ces évaluations, le recensement des technologies qui sont immédiatement transférables et la création des conditions favorables nécessaires pour surmonter les obstacles et répondre aux besoins et préoccupations spécifiques du continent africain, en particulier aux aspirations au développement contenues dans l'Agenda 2063.

21. Nous réaffirmons l'importance des moyens de mise en œuvre comme partie intégrante du cadre mondial de la biodiversité et insistons sur la nécessité de prévoir des ressources financières suffisantes, l'accès à la technologie et le renforcement des capacités, y compris la création d'un fonds dédié à la biodiversité pour soutenir une mise en œuvre efficace du cadre mondial de la biodiversité.

22. Nous notons que le déficit annuel mondial pour la biodiversité est évalué à 700 milliards de dollars et nous demandons instamment que des ressources financières suffisantes soient disponibles et déployées pour mettre en œuvre le cadre mondial de la biodiversité, en commençant par au moins 400 milliards de dollars par an et en comblant progressivement le déficit de financement restant de 300 milliards de dollars par an, pour atteindre au moins 700 milliards de dollars par an d'ici 2030.

Annexe II

Dix-huitième session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE)

Segment ministériel

En ligne, 16 septembre 2021

Liste des participants*

Afrique du Sud

Hon. Ms. Barbara Creecy
Minister of Environment, Forestry and Fisheries
Republic of South Africa
Email: minister@environment.gov.za

Ms Nomfundo Tshabalala
Director-General, Department of Forestry, Fisheries, and the Environment
South Africa
Email: ntshabalala@environment.gov.za; dg@environment.gov.za

Dr. Thuli Khumalo
Deputy Director-General, Climate Change & Air Quality, National Department of Environment, Forestry and Forestry – (Chair, Expert Segment)
Republic of South Africa
Email: tkhumalo@environment.gov.za

Amanda Mkhwanazi (Ms)
Deputy Permanent Representative to the United Nations Office at Nairobi
Email: mkhwanazia@dirco.gov.za

H.E. Mr. M.J. Mahlangu
High Commissioner and Permanent Representative
South African High Commission
Nairobi, Kenya
Email: info@sahcnairobi.com; nairobi.sahcun@dirco.gov.za; info@sachnairobi.com

Feroze Shaik
Chief of Staff, Ministry of Environment, Forestry and Fisheries
Email: fshaik@environment.gov.za

Mr. Stuart Mangold
Senior Policy Advisor, Africa, and Bilateral Relations
Department of Environment Forestry and Fisheries
South Africa
Email: smangold@environment.gov.za

Morake Mosupye
Department of Environment Forestry and Fisheries
South Africa
Email: gmosupye@environment.gov.za

Mokgadi Rampola
Department of International Relations and Cooperation
Email: rampolam@dirco.gov.za

Kedibone Ramatsa
Department of International Relations and Cooperation
Republic of South Africa
Email: ramatsak@dirco.gov.za

Roland Vorwerk
Marketing Manager, Boundless Southern Africa, Department of Environmental Affairs
Email: rvorwerk@environment.gov.za

Ms. Gabisile Tshabalala
Government Communication and Information System
South Africa
Email: gabisile@gcis.gov.za

Eleanor Momberg
Deputy Director of Communication, Department of Environmental Affairs
South Africa
Email: emomberg@environment.gov.za

* La version originale de la présente annexe n'a pas été revue par les services d'édition.

Peter Mbelengwa
 Director of Media Relations
 Department of Environment, Forestry
 and Fisheries
 pmbelengwa@environment.gov.za

Algérie

H.E. Mme Samia MOUALFI
 Minister, Ministry of Environment
 Alger, Algérie
 Email: ministre@me.gov.dz;
 admin@me.gov.dz

H.E. Mrs. Selma Malika HADDADI
 Ambassador, Permanent Representative
 of Algeria to UNEP and UN-Habitat
 Embassy of Algeria
 Nairobi, Kenya
 Email:
 algerianembassynai@hotmail.com;
 algerianembassynai@gmail.com;
 algeria@algerianembassy.co.ke

Mr Ali KRATBI
 Director of Cooperation and
 Communication
 Ministry of Environment
 Algiers, ALGERIA
 Email: ali_kratbi@yahoo.fr

Ms. Nadia Chenouf
 General Inspector, Ministry of
 Environment
 Algiers, ALGERIA
 Email: chenoufnadia@yahoo.fr

Mr. Billel HASSANI
 Deputy Permanent Representative of
 Algeria to UNEP and UN-Habitat
 Email: haloli@gmx.fr

Angola

Pedro Manuel
 Email: p.pedromanuel@gmail.com

Pinto Lima
 Embassy of Angola
 Email: pinto.lima@embangola.pl

Botswana

H.E. Mr. Gobopang Duke Lefhoko
 High Commissioner, Permanent
 Representative
 Permanent Mission of the Kingdom of
 Botswana to UNEP
 Nairobi, Kenya
 Email: botken@gov.bw;
 botkenya47@gmail.com

Koketso Chibana
 First Secretary, Botswana High
 Commission
 Email: kfcchibana@gov.bw;
 botkenya47@gmail.com

Arnold Seeketso
 Deputy Head of Mission
 Botswana High Commission in Nairobi,
 Kenya
 Email: aseeketso@gmail.com

Mosimanegape Nthaka
 Botswana
 Email: mosinthaka@gmail.com

Burkina Faso

H.E. Mrs. Madina Ganou/Diaby
 KASSAMBA
 Ambassador Extraordinary and
 Plenipotentiary, Permanent
 Representative to UNEP
 Email: madina_g@hotmail.com

Mr. Lafarayiri Abdoul Kader YAGO,
 First Counsellor at the Embassy,
 Email: lafaraviri77@gmail.com

Dr. Yacouba SAVADOGO
 Advisor to the Minister, Ministry of
 Environment, Green Economy and
 Climate Change
 Email: savadogoy7@gmail.com

Mr. Somanegre Nana
 Operational Focal Point and Technical
 Coordinator
 Secretariat of the National Council for
 the Environment and Sustainable
 Development
 Ministry of Environment, Green
 Economy and Climate Change
 Email: nanasomanegre@yahoo.fr

Cameroun

S. E. Monsieur Hélé Pierre
 Minister, Ministry of Environment and
 Protection of Nature and Sustainable
 Development
 Email: minepcabinet@yahoo.fr

Dr. Vivian Nain Kuma
 Head of Cameroon Mission in Nairobi,
 Permanent Representative to UNEP
 Email: nainvivi@yahoo.co.uk

Mr. Taleng Faha Aristide
 Deputy Permanent Representative to
 UNEP
 Email: taleng.aristide@diplocam.cm

Congo

Madame Arlette Soudan Nonault
 Ministre de l'Environnement, du
 Développement Durable et du Bassin du
 Congo
 Brazzaville, Republic of Congo
 Email: secretariatministre@ministere-
 tourisme.gouv.cg ; soudannonaultarlette
 @gmail.com

M. Pascal Locko
Conseiller à l'Environnement
Email: lockpas2002@yahoo.fr

Mme Nadège Zoula
Directrice Générale l'Environnement p.i
Email: nadege.zoula@gmail.com

Djibouti

Dini Abdallah Omar
Secrétaire Général, Ministère de
l'Habitat, de l'Urbanisme et de
l'Environnement
Email: dini.omar85@gmail.com

Hibaa Ismael
Third Counsellor in charge of
Multilateral Relations
Embassy of Djibouti, Nairobi, Kenya
Email: hibaa.haibado@gmail.com

Égypte

Dr. Yasmine Fouad
Minister of Environment
Cairo, Arab Republic of Egypt
Email: Minister.office@eeaa.gov.eg;

Prof Dr. Hamdalla Zidan
Senior Advisor to the Minister for
COP14
Email: hhzedan@hotmail.com

Omniah Hegazy
Director of the Adaptation
Department, -
Egyptian Environmental Affairs Agency
Email: omniah83@yahoo.com

Ayman Tharwat Amin
Deputy Director of Environment and
Sustainable Development
Email: aminayman@gmail.com

Omar Choukry
Department of Environment and
Sustainable Development
Email: Omarchoukry87@gmail.com

Mrs. Soha Taher
Manager - International Cooperation
Egyptian Environmental Affairs Agency
(EEAA)
Email: sohaeeaa@yahoo.com

Osama Ebeid
Third Secretary, Deputy Permanent
Representative to UNEP and UN
HABITAT
Email: os.ebeid@gmail.com

Érythrée

H.E Beyene Russom
Permanent Representative of the State
of Eritrea to UNEP
Email: eritreanembassy@yahoo.com;
beyeneruesom@gmail.com

Mr. Kalekristos Zerisenay
First Secretary (Political) of the
Permanent Mission of State of Eritrea
to UNEP
Eswatini
Email: kalzer3@yahoo.com

Éthiopie

H.E. Prof Fekadu Beyene Aleka
Commissioner for the Environment,
Forest, and Climate Change
Commission of Ethiopia
Email: fekadu.beyene@yahoo.com

Mensur Dessie Nuri
Director, Multilateral Environmental
Agreements Coordination Directorate
Ethiopia
Email: mensurdes2012@gmail.com

Gabon

Mr. Stanislas Stephen Mouba
Director General for Environment and
Nature Protection
Ministry is Forests, Seas and
Environment in charge of Climate Plan
of Gabon
Libreville - Gabon
Email: dgdgepn.gabon@gmail.com

Rudyaymard MOURI
Chargé d'études du Directeur Général de
l'Environnement et de la Protection de la
Nature,
Ministère des Eaux et Forêts, Gabon
Email: rudyaymardm@gmail.com

Ghana

Mrs. Emelyne Wright-Hanson
Head, Biodiversity Unit
Ministry of Environment, Science,
Technology, and Innovation
Accra, Ghana
Email:
emelyne.whanson@mesti.gov.gh

Mrs. Doris Richter,
Ministry of Environment, Science,
Technology, and Innovation
Accra, Ghana
Email: dorisrichter70@yahoo.com;
info@epa.gov.gh;
ghanahighcomnairobi@gmail.com;

Kenya

H.E. Ms. Rose Makena Muchiri
Permanent Representative, Permanent
Mission of the Republic of Kenya to
UNEP and UN-HABITAT
Nairobi, Kenya
Email: mail@kmunon.go.ke;
kmunep@gmail.com;
amb.makena@gmail.com

Mr. Philip Kangethe
Permanent Mission of the Republic of
Kenya to UNEP and UN Habitat
Nairobi, Kenya
Email: kkangetheun20@gmail.com

Salome Nthenya
Kenya Mission to UNEP
Email: salomennzuki@gmail.com

Mr. Keriako Tobiko
Cabinet Secretary, Ministry of
Environment and Forestry
Nairobi, Kenya
Email: csenvironf@gmail.com;
cs@environment.go.ke;
sereti19@yahoo.co.uk;
mail@kmunon.go.ke;

Mr. Cyrus Mageria
Director, MEAs, Directorate of
Environment, Department of
Multilateral Environmental Agreements
Ministry of Environment and Forestry
Nairobi, Kenya
Email: cyrus.mageria@gmail.com

Amb. Ruth S. Solitei
Policy Advisor to the Cabinet Secretary
Email: sereti19@yahoo.co.uk

Margaret Maina
Communication Officer, Ministry of.
Environment, Natural Resources
Email: majjie2010@gmail.com

Dr. Pacifica A. Ogolla
Director, Climate Change
Email: pacie04@yahoo.co.uk

Lucy W. Ng'ang'a
Assistant Director, Ministry of
Environment and Forestry
Multilateral Environmental
Agreements Department
SBSSTA Focal point, Nairobi, Kenya
Email: lucynganga09@gmail.com

Teresa Kotut
Foreign Officer, Foreign Service
Institute, Ministry of Foreign Affairs
Nairobi, Kenya
Email: tkotut@gmail.com

Libye

Mr. Mustafa Suleiman Abdulhadi
Assistant Minister for Environment
Tripoli, Libya
Email:
mus.abdulhadi@environment.gov.ly

Madagascar

Madame RAHARINIRINA
Baomiavotse Vahinala
Ministre de l'Environnement et du
Développement Durable
Antananarivo, Madagascar
Email: vahinala@gmail.com

Monsieur SALAMA Jean Claude
Directeur de la Gestion des pollutions,
des Déchets et de l'Intégration de la
Dimension Environnementale (DPDIED)
Email: sjc.claude@yahoo.fr

Monsieur RASOANIAINA Jacques
Point Focal National de la Convnetion
de Nairobi
Email: jacquis415@gmail.com

Malawi

Hon. Nancy Tembo
Minister of Forestry and Natural
Resources
Email: nancygtembo@yahoo.com

Dr. Yanira Ntupanyama
Secretary for Forestry and Natural
Resources
Email: yntupanyama@yahoo.co.uk

Her Excellency Mrs. Agrina Mussa
Malawi High Commissioner for Kenya
and Permanent Representative to the
UNEP
Email: aggiemusssa@yahoo.com

Ms. Tawonga Mbale-Luka
Director of Environmental Affairs
Email: tawongam@yahoo.com

Mr. Michael Makonombera
Deputy Director of Environmental
Affairs
Email: makonombera@yahoo.com

Mr. Mapopa Kaunda
Deputy Permanent Representative,
Malawi Embassy
Nairobi, Kenya
Email: Mapopa.kaunda@mail.gov.mw;
Mapopa.kaunda@foreignaffairs.gov.mw

Mrs. Annie Mwanza
Environmental Officer
Email: Anniemwanza3@gmail.com

Maroc

H.E. Aziz Rabbah
Minister of Energy, Mines and
Environment
Morocco
Email: a.rabbah@mem.gov.ma

Monsieur Rachid FIRADI
Directeur du Partenariat, de la
Communication et de la Coopération
Email: r.firadi21@gmail.com

Monsieur Bouzekri RAZI,
Directeur des Changements Climatiques,
de la Biodiversité et de l'Economie Verte
Email: bz.razi@gmail.com

Ms. Siham Mourabit
Deputy Permanent Representative
Morocco Embassy, Nairobi, Kenya
Email: mourasiham@gmail.com

Madame Nassira RHEYATI
Chef de Division de la Coopération
Internationale
Email: nassira.rheyati@gmail.com;
r.nassira@yahoo.fr

Madame Laila Boulejiouch
Cadre au Service du Développement
Durable et Environnement
Email: l.boulejiouch@maec.gov.ma

Mrs. Saloua Harmaz
Counsellor
Embassy of the Kingdom of Morocco

Maurice

Hon. Kavydass RAMANO
Minister of Environment, Solid Waste
Management and Climate Change
Port-Louis, Mauritius
Email: kramano@govmu.org;
menv@govmu.org

Mrs. Sarita Meeheelaul
Acting Deputy Director
Ministry of Environment, Solid Waste
Management and Climate Change
Environment and Climate Change
Division
Email: smeeheelaul@govmu.org

Barkha Mossae
Permanent Mission of Mauritius to the
African Union
Ministry of Foreign Affairs Regional
Integration and International Trade
Email: barkha.mossae@gmail.com

Mauritanie

Madame Mariame Elizabeth Bekaye
Ministre, Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable
Nouakchott, Mauritanie
Email: mabekaye@yahoo.fr

Mohamed-Yahya O. LAFDAL
Conseiller Technique chargé de la
Coopération et des partenariats
Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable
Nouakchott, Mauritanie
E-mail: lafdal@environnement.gov.mr;
my.lafdal@gmail.com

Mozambique

Ana Paula Francisco
CBD Focal Point
Email: melinhapaula@gmail.com

Custódio de Conceicao Mário
UNCCD Focal Point
Email:
custodiomaphossa@yahoo.com.br

Anselmo Gaspar
CMS Focal Point
Email: anselmogaspar.ag.65@gmail.com

Mr. Fernando Manhica
First Secretary, Permanent Mission of
the Republic of Mozambique to the
United Nations
Email:
fernandomanica1963@gmail.com

Niger

SEYDOU MOUSSA Ali,
Directeur Général de l'Environnement
et du Développement Durable
Ministère de l'Environnement, de La
Lutte Contre La Desertification
BP: 578 Niamey/ Niger
Email: seydouali@yahoo.fr

Nigéria

Hon. Barrister Sharon Ikeazor Esq
Honourable Minister of State for the
Environment
Federal Ministry of Environment
Abuja, Nigeria
Email: olivesharon@gmail.com

Kolawole Adekola
Head, Department of Forestry
Federal Ministry of Environment
Abuja, Nigeria
Email: koladekola@yahoo.com

Priscilla Mbarumun Achakpa
Email: pmachakpa@gmail.com
Naret Hirse

Minister Counselor, Nigerian High
Commission
Email: hirse2005@yahoo.com

Ouganda

H.E. Dr. Hassan Wasswa Galiwango
High Commissioner designate
Uganda High Commission
Email: ugahicom@gmail.com;
gumalutagwere@gmail.com

Ms. Bernadette Mwesige Ssempe
First Secretary, Uganda High
Commission
Email: Bernadette.mwesige@gmail.com

Ms. Naomi N Karekaho
Corporate Communications Manager,
National Environment Management
Authority (NEMA)
Uganda
Email: naomi.karekaho@nema.go.ug

Mugabi Stephen David
Commissioner, Environment Sector
Support Services
Email: mugabisd@gmail.com

Iyango Lucy
Assistant Commissioner, Wetland
Management
Email: Iyangol2010@gmail.com

République démocratique du Congo

H.E. Mrs. Bazaiba Masudi Eve
Deputy Prime Minister and Minister for
Environment and Sustainable
Development
Democratic Republic of Congo
Email:
cabinet.environnement.rdc@gmail.com

Type Wombi Biyela Dilingi
Project Manager and Expert in Waste
and Marine Pollution
Democratic Republic of Congo
Email: lorty@hotmail.com

Hans Tshinzela MBALE
First Counsellor, Embassy of the
Democratic Republic of Congo
Nairobi, Kenya
Email: Hans Mbale
hansmbale@gmail.com

République-Unie de Tanzanie

Hon. Selemani Jafo
Vice President's Office - Minister of
State (Union and Environment)
United Republic of Tanzania
Email: jafoselemani@gmail.com

H.E. Dr. John Stephen Simbachawene
High Commissioner - Designate
Permanent Representative, High
Commission of United Republic of
Tanzania
Nairobi, Kenya
Email: nairobi@nje.go.tz

Eng. Juma Limbe
Environmental Engineer
United Republic of Tanzania
Email: jml07022012@gmail.com

Rwanda

Mr. Donne BESIGYE,
First Counsellor
High Commission of Rwanda
Email: dbesigye@minaffet.gov.rw

Sénégal

Mr. Abdou Karim Sall
Ministre, Ministère de l'Environnement
et du Développement durable
Dakar, Sénégal
Email: cheikh.syllan@gmail.com;
dc@environnement.gouv.sn

Cheikh Ndiaye SYLLA
Directeur Cabinet Ministère
Environnement et Développement
durable
Email: cheikh.syllan@gmail.com;
dc@environnement.gouv.sn

Mme. DRAME Khadija
Ministère de l'Environnement et du
Développement durable
Dakar Sénégal
Email: dikhadrame@yahoo.fr

Mr. Baba DRAME
Directeur de l'Environnement et des
Établissements Classés
Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable
Sénégal
Email:
directeur.deec@environnement.gouv.sn;
babadrame@gmail.com

Cheikh FOFANA
Directeur Adjoint de l'Environnement et
des Établissements Classés
Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable
Dakar, Sénégal
Email:
Cheikh.FOFANA@environnement.gouv.sn

H.E. Mr. Ndongo Dieng
Ambassador and Permanent
Representative
Embassy of the Republic of Senegal
Nairobi, Kenya
Email: ass@ambasenegal-ke.org;
ndd1190@gmail.com

Barham Diop
Senegal
Email: barhamdiop@hotmail.com

Colonel Gogo Banel Ndiaye
Technical Advisor
Senegal
Email: ct1@environnement.gouv.sn

Seychelles

Hon. Mr. Flavien Joubert
Minister of Agriculture, Climate Change
and Environment
Mahe, Republic of Seychelles
Email: flavien.joubert@gov.sc;
f.joubert@env.gov.sc

Sierra Leone

Hon. Dr. Foday M. Jaward
Minister, Ministry of Environment
3rd Floor, Youyi Building, Freetown
Sierra Leone
Email: foday.jaward@epa.gov.sl;
fmjaward@hotmail.com;
edward.bendu55@gmail.com

H.E. Aminata Isata Bundu
High Commissioner and Permanent
Representative
High Commission of Sierra Leone
Nairobi, Kenya
Email:
high.commissioner@ke.slhc.gov.sl;
info@ke.slhc.gov.sl

Amie A. Buck
First Secretary
Email: first.secretary@ke.slhc.gov.sl

Soudan

Prof. Rashid Hassan
Secretary General, The Higher Council
for Environment and Natural Resources
(HCENR)
Government of Sudan
Email: hcenr2005@yahoo.com

Mr. Nagmeldin Mahmoud Goutbi
(climate change)
Senior Researcher, Environment and
Natural resources Specialist
Higher Council for Environment and
Natural Resources (HCENR),
Khartoum, Sudan
Email: goutbi@yahoo.com

Tunisie

S.E. M. Kamel Doukh
Minister, Ministry of Local Affairs and
Environment
Tunis, Tunisia
Email: ministre@minal.state.tn

H.E. Mr. Hatem Landoulsi
Ambassador, Permanent Representative
to UNEP
Embassy of the Republic of Tunisia,
Nairobi, Kenya
Email :
at.nairobi@diplomatie.gov.tn; tunisiae
mbassy2018@gmail.com

Ms. Sabria Bnoui
Director General for International
Cooperation
Ministry of Local Affairs and
Environment
Tunis, Tunisia
Email: sabria.bnoui@mineat.gov.tn;
sabriabnoui@gmail.com

Zambie

H.E. Ms. Kapampa Joyce Kasosa
High Commissioner and Permanent
Representative
Nairobi, Kenya
Email: zambiacom@swiftkenya.com

Zimbabwe

Kundishora Mpandaguta
Principal Environment Officer
Ministry of Environment, Water and
Climate
Email: mpandaguta@gmail.com

AUTRES ORGANISATIONS**Institut de Stockholm
pour l'environnement**

Dr. Philip Osano
Centre Director
Stockholm Environment Institute (SEI)
Africa
Email: philip.osano@sei.org

**Groupe africain de négociateurs
sur la biodiversité**

Mr. Mike Ipanga
Chair of AGN Biodiversity
Democratic Republic of Congo
Email: mikeipanga@gmail.com

Ntakadzeni Tshidada
Deputy Director, Biosafety and Alien and
Invasive Species
Biosafety National Focal Point, South
Africa
Email: NTshidada@environment.gov.za;

Malta Qwathekana
ABS National Focal Point, South Africa
Email: TMunyai@environment.gov.za;
MQwathekana@environment.gov.za

**Groupe africain de négociateurs
sur les changements climatiques**

Mr. Tanguy Gahouma
Chair of the African Group of
Negotiators on Climate Change
Email: agnchair2020@gmail.com;
tanguygahouma@gmail.com;

Zita Wilks
Coordinator of the African Group of
Negotiators on Climate Change, National
Climate Council (Gabon)
Email: zitakassacnc@gmail.com

Mohamed Nasr
Minister Plenipotentiary, Egyptian
Embassy, Egyptian Ministry of Foreign
Affairs
Email: monasr@yahoo.com

Kamal Djemouai
African Group of Negotiators Adviser
Email: kdjemouai@laposte.net

Monica Schlottau
Executive Assistant to the African Group
of Negotiators Chair
Email: monicaschlottau@gmail.com

Fatuma Hussein
Member, African Group of Negotiators
on Climate Change
Email: famzahra80@gmail.com

Maesela Kekana
Member, African Group of Negotiators
on Climate Change
Email: mjkekana@environment.gov.za

Selam Kidane
Member, African Group of Negotiators
on Climate Change
Email: selam.k.abebe@gmail.com

Zaheer Fakir
Member, African Group of Negotiators
on Climate Change
Email: zfakir@environment.gov.za

Mariam Allam
Member, African Group of Negotiators
on Climate Change
Email: mariam.allam@windowslive.com

Fonds mondial pour la nature

Mr. Laurent SOME
Policy and Partnerships Director
WWF Regional Office for Africa
Yaounde, Cameroon
E-mail: LSome@wwfint.org

Ms Alice Ruhweza
Regional Director, Regional Office for
Africa
WWF
Email: ARuhweza@wwfint.org

Alima Taju
WWF
Email: ataju@wwf.org.mz

Kum Elvis
Email: ekum@wwfcam.org

Moloko Masipa
WWF
Email: mmasipa@wwf.org.za

Durrel Nzene Halleson
Policy & Partnership Manager, Africa
WWF International
Email: dhalleson@wwfint.org

Innocent Maloba
WWF International
Email: imaloba@wwfint.org
Inger Haugsgjerd
WWF
Email: ihaugsgjer@wwf.no

Victor Nyambok
WWF International
Email: vnyambok@wwfint.org

Zaynab Sadan
WWF
Email: zsadan@wwf.org.za

Centre pour l'environnement et le développement pour la Région arabe et l'Europe (CEDARE)

Dr. Nadia Makram Ebeid
Executive Director, Centre for Environment & Development for Arab Region and Europe (CEDARE)
Cairo, Egypt
Email: email@cedare.int;
sezz@cedare.int

Dr Ahmed Abdelrehim
Regional Programme Director,
Knowledge Management Programme
Centre for Environment and Development for the Arab Region and Europe (CEDARE)
E-mail: ahrehim@cedare.int

Ms Mayar Sabet
Regional Programme Specialist
Knowledge Management Programme (KMP)
Centre for Environment and Development for the Arab Region and Europe (CEDARE)
E-mail: msabet@cedare.int

Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)

Edith B. Tibahwa
Programme Manager - COMESA
Climate Change Initiative
COMESA Secretariat, Lusaka, Zambia
Email: ETibahwa@comesa.int

Lwembe Mwale
Project Officer, Climate Change Initiative
Email: lmwale@comesa.int

Providence Mavubi
Director, Industry and Agriculture Division
Email: PMavubi@comesa.int

Délégation de l'Union européenne

Rasa Sceponaviciute
Deputy Permanent Representative to UNEP and UN-HABITAT
European Union Delegation to the Republic of Kenya
Nairobi, Kenya
Email:
rasa.sceponaviciute@eeas.europa.eu

Mr. Gaetan Ducroux
International Relations Officer, DG Environment
Email:
Gaetan.DUCROUX@ec.europa.eu

Ms. Lana Zetelija
Adviser to Head of Cooperation Agricultural, Environmental & Digital Policies
Email:
Lana.ZUTELIJA@eeas.europa.eu

Programme des Nations Unies pour le développement

Jeroen Laporte
Email: jeroen.laporte@undp.org

Programme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Dr. Abebe Haile-Gabriel
Assistant Director-General and Regional Representative for Africa
Office of the Deputy Director-General (Operations)
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)
Rome, Italy
Email: RAF-ADG@fao.org

Ms. Nora Berrahmouni
Senior Forestry Officer for Africa, Food and Agriculture Organisation of the United Nations
Email: nora.berrahmouni@fao.org

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

Mr. Erie Tamale
Senior Programme Management Officer and Head of the Capacity-Building and Knowledge Management Unit, Secretariat of the Convention on Biological Diversity
Email: erie.tamale@un.org

Margaret Barihaihi
Regional Specialist for Anglophone Africa
NDC Partnership Support Unit
Email:
margaretbarihaihi@ndcpartnership.org

Forum forestier africain

Prof Marie Louise Avana-Tientcheu
African Forest Forum
Email: M.Avana@cgiar.org

Dr. Daud Kachamba
Email: D.Kachamba@cgiar.org

Dr. Doris Mutta
Email: D.Mutta@cgiar.org

Prof. Godwin Kowero
Email: g.kowero@cgiar.org

Banque africaine de développement

Al Hamndou Dorsouma
Acting Director, Climate Change and
Green Growth Department
African Development Bank
Email: a.dorsouma@afdb.org
Ekeoma Onuoha
Consultant, Climate Change and Green
Growth, African Development Bank
Email: e.onuoha@afdb.org

Davinah Milenge Uwella
Principal Programme Coordinator,
African Development Bank
Email: d.milenge-uwella@afdb.org

Shimelis Fekadu
Climate Change and Green Growth
Specialist, African Development Bank
Email: f.shimelis@afdb.org
Melissa Murara
Consultant, Climate Change Initiatives,
African Development Bank
Email: m.murara@afdb.org

Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Ms. Sibongile Mavimbela
Senior Programme Office r- Environment
and Climate Change
Directorate of Food, Agriculture and
Natural Resources (FANR)
Southern African Development
Community (SADC)
Gaborone, Botswana
Email: smavimbela@sadc.int

Shepherd Muchuru
Email: smuchuru@sadc.int

Commission de l'Union africaine (CUA)

Amb. Correa Leonel Josefa Sacko
Commissioner, Rural Economy and
Agriculture
African Union Commission, Addis
Ababa, Ethiopia
E-mail: SackoJ@africa-union.org

Hersen Nyambe
Head of Division
African Union Commission, Addis
Ababa, Ethiopia
Email: nyambeh@africa-union.org

Olushola Olayide
African Union Commission, Addis
Ababa, Ethiopia
Email: olusholao@africa-union.org

Leah Wanambwa
African Union Commission, Addis
Ababa, Ethiopia
Email: wanambwal@africa-union.org

Pamela Levira
African Union Commission (AUC)
Email: levirap@africa-union.org

Ms. Linda Amorngor-Oje Etta
GMES and Africa Technical Assistant
African Union Commission
Email: Ettal@africa-union.org

Agence de développement de l'Union africaine

Kwame Ababio
Senior Programme Officer
African Union Development Agency-
NEPAD
Email: kwamea@nepad.org

Mr Samuel E. Timpo
Senior Programme Officer
NEPAD Agency African Biosafety
Email: samuelt@nepad.org

Commission économique pour l'Afrique

Jean-Paul ADAM
Director, Technology, Climate Change
and Natural Resource Management
Division United Nations Economic
Commission for Africa
Addis Ababa, Ethiopia
Email: jean-paul.adam@un.org

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Cheikh Toure
Africa Coordinator, UN Convention to
Combat Desertification
Bonn, Germany
Email: ctoure@unccd.int

Société civile/ grands groupes/ organisations non gouvernementales/médias

Mr. Ken Mwathe
BirdLife International
Email: ken.mwathe@birdlife.org

Robert Nganga
Email: jaxtinbob@gmail.com

Harriet Kerubo
Email: harrieterkubo@yahoo.com

Ayman Cherkaoui
RF, Major Groups and Stakeholders
Forum, Africa
Email: a.cherkaoui@fm6e.org

Gertrude Kenyangi
Rural Women Uganda
Email: ruralwomenug@gmail.com

Zakaria Tozy
Morocco
Email: zakariatozy@gmail.com

Catherine Chumo
Email: katechumo@gmail.com

Zulu Thomas
Zambia
Email: zuluthomas67@gmail.com

Omoyemen Lucia
Centre for Human Rights and Climate
Change Research
Internal Research and Policy Advocacy
Unit, Nigeria
Email:
rightsandclimatechangeresearch@gmail.com

Monipher Musasa
International Policy Advisor - Africa
International Funds for Animal Welfare
(IFAW)
Email: mmusasa@ifaw.org

Griffins Ochieng
Centre for Environment Justice and
Development (CEJAD)
Email: ogriffins@gmail.com

Yahya Msangi
Togo Welfare
Email: togowelfare@gmail.com

Abdullahi
Somali Youth Development Foundation
(SYDF)
Email: sydfproject@gmail.com

Kevin Kahatano
Knowledge Management Consultant
City of Johannesburg, Gauteng, South
Africa
Email: kkahatano@outlook.com

Belloulane Abdelilah
Email: belloulanea@gmail.com

Jonas Nduwimana
Email: nduwijonas@gmail.com

Sarah Mokaya
Email: smokaya@acrl-rfp.org

Ahmed Aransho
Email: ahmed.aransho@gmail.com

Tim Grabiell EIA
Email: timgrabiell@eia-international.org

Guilhermina Amurane
Mozambique
Email: gamurane@gmail.com

Naftali Mwaura
Email: nmuigai7@gmail.com

Wendy Mashiloane
Email: wendymashiloane@gmail.com

Libasse Faye
Senegal
Email: fayelibass@yahoo.fr

Newzroom Afrika
Email: ingest@newzroomafrika.tv

Devereaux Morkel
Manager, African News Agency
Johannesburg, South Africa
Email: devereaux.morkel@inl.co.za

Terence Creamer
Editor, Engineering News
Johannesburg, South Africa
terence@engineeringnews.co.za

Antony Blaize
Project Manager, Faith Based Organized
– Inter-Religious Council of Kenya
Email: ablaize@irck.or.ke

Leslie Hook
Environment and Clean Energy
Correspondent
Financial Times
Email: leslie.hook@ft.com

Michael Ruthuku
Email: ruthuku@yahoo.com

Shem Oirere
Email: soirere@gmail.com

Reuben Kyama
Email: rkyama@gmail.com

Djatougbe Aziaka
Welfare - NGO Major Group
Email: togowelfare@gmail.com

Miaro Ravelo
Madagascar
Email: miaroravelo@yahoo.fr

Hassan Yasin
Major Group for Children and Youth
Email: ayanmhk@gmail.com

Patricia Awori
Conservation Alliance of Kenya
Email: aworipats@gmail.com

Baitshepi Hill
Email: bbabusihill@gmail.com

Torbjørn Graff Hugo
Norwegian Academy of International
Law
Email: tgh@intl.no

Kaluwe Wasamunu
Email: kwasamunu@gmail.com

Jaona Mandimby Andrianarisoa
Madagascar
Email: tinahyfj15@yahoo.fr;
lahjsix@yahoo.fr

Charlotte Malenga
Democratic Republic of Congo
Email: charmalo2@gmail.com

Kennedy Abwao
Email: abwaokenn@gmail.com

Laurice FAYE
Email: fayelaurice@gmail.com

Rantonirina Madagascar
Email: rakotoaridera@yahoo.fr

Silibaziso Manyonga
Zimbabwe
Email: silimanyo@gmail.com

Nzeyimana Benjamin
Email: nzeyimanabenjamin3@gmail.com

Richard Sufo
Email: sufo79@hotmail.com

Joy Crane
WoodBiz Africa
Email: joy@woodbizafrica.co.za

Beatrice Nduta
Email: nduta.beatrice91@gmail.com

Rozilla Adhiambo
African Council of Religious
Leaders/Religion for Peace International
(ACRL-RFP)
Email: radhiambo@acrl-rfo.org

Ismail Farjia
Email: i.farjia@fm6e.org

Mame Sokhena Ndiouck
Email: mamesoxnandiouck@gmail.com

Reda Benhima
Email: rb.redabenhima@gmail.com

Olumide Idowu
Email: olumideidowuonline@gmail.com

Kevin Alovor
Email: kevin.mcwin@gmail.com

Stevy Daic Ndjala Totolo
Email: kengalimited@yahoo.com

Johanna Lissinger Peitz
Chief Negotiator, Swedish Delegation at
the International Climate Negotiations
Sweden

Erlend Haugen
Programme Officer, Norwegian Embassy
Nairobi, Kenya
Email: erah@mfa.no

Oystein Storkersen
Norwegian Embassy
Nairobi, Kenya
Email: oystein.rune.storkersen@mfa.no

**Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

Ambassador Roberta Annan
UNEP Goodwill Ambassador
Email: robertaannan@gmail.com

Inger Andersen
Executive Director, United Nations
Environment Programme
Email: inger.andersen@un.org

Juliette Biao Koudenoukpo
Director and Regional Representative
United Nations Environment
Programme, Africa Office
Nairobi, Kenya
Email: Juliette.biao@un.org

Frank Turyatunga
Deputy Regional Director
United Nations Environment Programme
Email: frank.turyatunga@un.org

Jorge Laguna-Celis
Email: lagunacelis@un.org

Laetitia Zobel
UNEP Governance Office
Email: Laetitia.zobel@un.org

Monica Morara
Regional Director's Office, Africa Office
Email: monica.morara@un.org

Robert Wabunoha
Regional Coordinator, Environment
Governance, Africa Office
Email: Robert.wabunoha@un.org

David Ombisi
Programme Officer, AMCEN Secretariat
Email: david.ombisi@un.org

Norah Mugita
Email: norah.mugita@un.org

Ms. Milena Muhadinovic
Associate Evaluation Officer
Email: muhadinovic@un.org

Rhoda Wachira
Programme Officer
United Nations Environment Programme
Email: Rhoda.wachira@un.org

Damaris Mungai
Email: Damaris.mungai@un.org

Levis Kavagi
Email: levis.kavagi@un.org

Stephen Ndeti
Email: Stephen.ndeti@un.org

Timothy Shitagwa
Email: timothy.shitagwa@un.org

Charles Sebukeyera
Email: Charles.sebukeyera@un.org

Margaret Oduk
UNEP Addis Ababa Office
Email: oduk@un.org

Joyce Nyaga
Email: joyce.nyaga@un.org

Mohamed Atani
Email: mohamed.atani@un.org

Richard Munang
Email: richard.munang@un.org

Angele Luh
Email: angele.luh@un.org

Patrick Mwesigye
Email: Patrick.mwesigye@un.org

Pauline Akolo
Email: Pauline.akolo@un.org

Harrison Simotwo
Email: Harrison.simotwo@un.org

Rosemary Mukasa
Email: rosemary.mukasa@un.org

Aline Nsengimana Umutoni
Email: aline.nsengimana@un.org

Fatou Diabate
Fatou.diabate@un.org
